

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

HOMMAGE au lieutenant Edmond CHARREL (1921 – 2014)

*Il est des hommes au destin exceptionnel.
Edmond CHARREL était de ceux-là !*

Aujourd'hui, rassemblé autour de Ginette, son épouse, et de sa famille, l'ensemble du monde combattant de la Drôme est en deuil, car l'une de ses figures les plus emblématiques, Edmond CHARREL, lieutenant honoraire des Troupes de marine, Commandeur de la Légion d'Honneur, l'homme aux dix-sept titres de guerre, vient de nous quitter à l'âge de 93 ans, après une vie intense et bien remplie, au service, pour une grande part, de notre patrie et de ses concitoyens.

Le colonel Maurice Michel, président de l'Association des Anciens des Troupes de Marine Drôme-Ardèche, m'a laissé l'honneur, en tant que président départemental de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, de rendre hommage au lieutenant Edmond CHARREL. Je l'en remercie et l'y associe pleinement dans les mots que je vais prononcer pour retracer, à grands traits, la vie, la carrière et la personnalité du grand soldat que fut Edmond CHARREL.

Cette vie peut se résumer en trois périodes, inégales dans leur durée, mais toutes vécues avec la même intensité, la même volonté et le même courage.

*

* *

Né le 7 mars 1921 à AIX EN PROVENCE au sein d'une famille de militaires, le jeune Edmond CHARREL passera son enfance et son adolescence dans la région de VALENCE où sa famille s'est installée. Il y suivra toute sa scolarité, les vacances se passant souvent en Ardèche dans la région des BOUTIERES.

En avril 1939, saisi d'une vocation militaire précoce, il s'engage, à 18 ans, à Valence au titre du 504^e Régiment de Chars de Combat, dont l'un des bataillons est basé à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Reconnu comme ayant un potentiel de cadre, il est alors muté à l'école des chars du camp de SATORY à Versailles. Il y passera un an, l'offensive allemande en mai 40 venant interrompre prématurément sa formation avant l'examen de sortie. Rejoignant alors son unité comme jeune sous-officier à 19 ans, il connaît alors le baptême du feu à Villers-Cotterêts au sein du 44^e Bataillon de Chars de Combat de la 4^e Division Cuirassée, commandée par un certain colonel de GAULLE, bataillon qui perdra 40 chars sur 45 au cours des combats. Le sien sera détruit le 18 juin 1940, alors qu'il était sur la Loire en train de défendre l'un des derniers ponts. « Je n'aurais pas eu à le saboter » remarque-t-il avec une pointe d'ironie.

Il dira plus tard, avec cet humour particulier qui le caractérise : *Ce fut ma première erreur. J'aurais pu attendre 5 mois dans le confort du cocon familial. Rejoindre ensuite la drôle de guerre où Mistinguett et Maurice Chevalier chantaient la Ligne Siegfried. J'aurais fait un*

combattant volontaire très présentable. En fait, je n'étais pour eux qu'un mercenaire payé 0.50 francs par jour.

Cet esprit, parfois caustique, cache en fait un caractère bien trempé. Faisant sienne avant l'heure la devise du Maréchal de Lattre de Tassigny « Ne pas subir », il prendra son destin en main chaque fois que nécessaire et saura, malgré sa jeunesse, faire des choix qui se révéleront décisifs pour son avenir immédiat à chaque événement marquant.

L'attaque anglaise de la flotte française, à Mers-el-Kébir, le 3 novembre 1940, fut de ces événements. Traumatisé par cet acte qu'il qualifiait lui-même de trahison, plein de rancœur envers les anglais, Edmond CHARREL se porte volontaire pour se battre contre eux en Syrie et rejoindra la 1^{ère} compagnie autonome de chars, le 22 juin 1941, à ALEP. De mars à novembre 1941, il connaît alors la période difficile des luttes fratricides entre français libres et troupes « légalistes ». Durant cette période, d'autres trahisons, comme la dénonciation de ses parents à la Gestapo par un voisin de palier, la découverte sur le terrain d'aviation d'ALEP en Syrie d'avions allemands en train de charger du matériel militaire donné par un général français ou encore la signature des accords de Paris, le 6 mai 1941, par l'amiral DARLAN, le conforteront dans sa décision de poursuivre le combat après l'épisode syrien. Refusant d'être rapatrié en France, il rejoint alors DAKAR et sera affecté au sein d'un escadron blindé de reconnaissance jusqu'en 1943.

C'est là qu'il apprend, en novembre 1942, le débarquement allié en Afrique du Nord et qu'il opte définitivement pour la France Libre. En 1943 à THIÈS, au Sénégal, adjudant-chef et chef de peloton, Edmond CHARREL fait partie des cadres qui mettent sur pied le futur Régiment Colonial de Chasseurs de Chars, unité de réserve générale de la 1^{ère} Armée française. C'est au sein de cette unité qu'il va participer au débarquement de Provence, en août 1944, ainsi qu'aux combats de la libération de la France jusqu'en forêt Noire, combats où il sera blessé deux fois. Décoré de la croix de guerre 39/45, il est alors titulaire de six citations, dont une à l'ordre de l'Armée.

La victoire étant là, il aurait pu profiter de la nouvelle vie qui s'ouvrait à lui, mais il a choisi de rejoindre, début juin 1945, le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, commandé par le général LECLERC, au sein du Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc, le fameux RICM. Il combattra à HUÉ contre les Viêts et les Japonais en février 1946, puis à HAÏPHONG en mars contre les chinois de Tchang Kaï-chek et connaîtra la guerre de l'opium en 1947-48 sur les frontières de Birmanie et du Laos. Il restera en Extrême-Orient jusqu'en 1949 et vivra douloureusement les événements de la guerre d'Indochine, comme autant de nouvelles trahisons. Cinq nouvelles citations, dont une à l'ordre de l'Armée, viendront étoffer sa croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures.

À son retour d'Indochine, en janvier 1949, débute alors pour lui une nouvelle période de sa vie, puisqu'en 1950, dans cette période tourmentée de guerres et de campagnes, il trouve le temps de se marier à Valence en 1949, avec GINETTE, épouse fidèle et attentionnée qui l'accompagnera jusqu'à aujourd'hui pendant 65 ans et à qui des liens très forts l'unissaient.

Une affectation à Madagascar en juin 1950, au sein d'un escadron blindé à Tananarive, lui permet d'attendre une opportunité en 1954 pour faire valoir ses droits à la retraite. Mais l'histoire n'attend pas et, l'adjudant-chef CHARREL est rappelé, en 1956, pour participer, en tant que chef de section, à ce qui n'étaient encore que « les événements d'Algérie ». Il y sera encore blessé deux fois, en juin et septembre 1956 et sera démobilisé fin 1957 pour jouir d'une retraite bien méritée. Nommé lieutenant dans la réserve, puis

lieutenant honoraire, il aura obtenu, durant cette dernière campagne deux citations supplémentaires.

S'ouvre alors pour lui et sa famille, la troisième période de sa vie, professionnelle celle-là, qui sera dominée par la solidarité avec le monde combattant et associatif.

Sa carrière civile le mènera notamment, pendant une dizaine d'années, dans les bureaux de l'entreprise FOURNIER du groupe MASSEY-FERGUSON à Valence, comme cadre. Beaucoup plus calme que les périodes précédentes, cette vie civile le verra s'investir dans de multiples associations à caractère patriotique.

En effet, ne pouvant oublier le passé et voulant témoigner de ces événements exceptionnels auxquels il a participé, il rejoint de nombreuses associations qui représentent ou témoignent d'une partie de son parcours. C'est tout d'abord l'Amicale nationale du Régiment Colonial de Chasseurs de Chars, dont il sera l'animateur pendant de longues années. Puis il rejoindra les Anciens des Troupes de Marine, les Combattants volontaires, Rhin et Danube, les Anciens d'Indochine, les Anciens d'Algérie, les Retraités Militaires, et bien sur les grands ordres nationaux : Légion d'honneur et Médaille Militaire. Il mettait un point d'honneur à être présent à toutes les cérémonies patriotiques, toujours digne et donnant l'exemple, malgré la souffrance due aux séquelles de ses blessures qui s'aggravaient au fil des années.

*

* *

Voilà, rapidement retracé, votre parcours, lieutenant CHARREL, parcours exceptionnel s'il en est, vécu intensément, fait de choix difficiles, d'aventures, de risques quotidiens, de moments forts, avec comme seule passion, la France.

Commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire, titulaire entre autres de trois Croix de guerre, de la Médaille des blessés et de dix-sept titres de guerre, dont quatre blessures, vous avez combattu pour les armes de la France durant dix années de campagnes doubles, comme vous aimiez à le rappeler, des plaines de Champagne aux ponts sur la Loire, des déserts du Moyen-Orient aux plages de Provence, de la Route Napoléon à la Forêt noire, des rizières d'Extrême-Orient aux confins algérois, contre huit armées différentes. Que dire devant de tels états de service, si ce n'est qu'ils suscitent déférence et admiration.

Aujourd'hui, pour conclure cet hommage après avoir rappelé vos faits d'arme exceptionnels, dont vous étiez légitimement fier, je souhaiterais retenir, parmi toutes les qualités qui vous sont reconnues, deux traits de caractère qui donnent un éclairage particulier à votre personnalité et à votre action passée.

Indépendant, droit, fidèle en amitié, vous étiez avant tout un homme libre qui, par des choix décisifs, à des moments difficiles où il était plus facile de laisser faire, a conduit sa vie en fonction de ses convictions les plus profondes et de l'amour de sa patrie. Loyal et direct, vous saviez aussi dire les choses, comme l'on dit, à un supérieur comme à un subordonné. Pudique sur vos sentiments, protégé par un humour parfois moqueur, vous étiez un bon vivant, participant volontiers aux rassemblements de cohésion, aimant raconter de nombreuses anecdotes vécues, poussant la chansonnette, connaissant tous les vieux refrains de la vieille coloniale et les airs à succès de l'époque. Vous aimiez les phrases chocs qui frappaient l'auditoire, comme celle résumant votre carrière par cette expression

« carrière d'un marsouin, toujours un peu blindé ». Bref, un homme particulièrement attachant.

Le second trait de caractère que j'aimerais mettre en exergue, car il illustre votre sens de la fraternité d'arme, c'est le soutien et la défense de la mémoire et des droits de nos anciens tirailleurs nord-africains ou sénégalais de l'Armée d'Afrique. Vous avez été profondément marqué par le sacrifice de ces hommes, notamment lors du débarquement de Provence, et il m'a semblé naturel de vous laisser la parole, in fine, pour, je vous cite : *parler d'eux ; mes compagnons de tous les combats où pendant 10 ans ils ont combattu partout dans le monde où le drapeau de la France était menacé par des idéologies qu'ils ne connaissaient pas. Parfois, dans l'indifférence nationale, parfois avec votre hostilité et même des malveillances, alors que vous leur devez un peu de votre liberté. Ils s'appelaient Coulibaly, Kono, Mohamed, N'Guen. Nous avions le même âge sur les côtes de France. Nous étions de races, de couleurs, de religions différentes. Sur les côtes de Provence, vous étiez plus nombreux que nous, les "Bons Blancs". Ils n'avaient rien demandé, ils ont beaucoup donné. On a dévalué le prix de leur sang versé. On a grignoté et cristallisé trop longtemps une retraite de combattant que vous leur deviez. Un jour en passant par Draguignan, je suis allé au cimetière, et sur leur carré, j'ai pleuré. C'était le plus bel hommage que je pouvais leur offrir.*

Ces quelques mots suffisent, me semble-t-il, pour connaître l'homme et le soldat vous étiez. Au nom de tous vos amis ici présents, civils et militaires, membres de la Légion d'honneur, médaillés militaires, anciens des Troupes de marine, anciens combattants, et en mon nom personnel, je présente à votre épouse Ginette, à vos neveux et petits-neveux, mes condoléances attristées. Ils peuvent être fiers de vous. Vous pouvez désormais reposer en paix en souhaitant que votre souvenir perdure et que vous restiez pour nous tous, et, je l'espère, pour la jeunesse de notre pays, un exemple à suivre !



Le Général de corps d'armée (2s) Denis SERPOLLET
Commandeur de la Légion d'honneur
Président départemental de la Drôme
de la Société des Membres de la Légion d'honneur

Bourg-lès-Valence – le 26 septembre 2014